

Quand la pollution tue les poissons



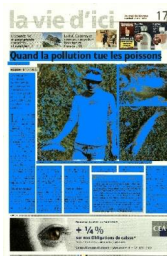
Pêcheur et habitant de Chigny, José Manuel Barco a alerté les autorités en constatant la mort de nombreux poissons dans La Morges. Grieu

Par Raphaël Cand
Des centaines de poissons ont été tués la semaine passée dans la Morges. Le chlore semble être à l'origine du

drame. Plusieurs hypothèses sont avancées.

La nouvelle a fait le tour des médias romands vendredi passé. Révélée par le *Journal de Morges*, la mort de centaines de poissons de la Morges à la suite de la pollution du cours d'eau en a

ému plus d'un. À commencer par l'habitant de Chigny José Manuel Barco qui a alerté les autorités. «Depuis ma fenêtre, j'aperçois la rivière, raconte ce pêcheur. J'ai remarqué quelque chose d'étrange en y jetant un œil mardi 17 avril. Plusieurs poissons flottaient. J'ai donc décidé d'aller observer de plus près et c'est là que j'ai vu une centaine de truites sans aucun signe de vie. J'ai tout de suite contacté le garde-pêche.»



A son arrivée sur place, ce dernier n'a pu que constater les dégâts. «Plus de 60% des poissons ont péri, révèle Sylvain Kramer, garde-pêche de la région Morges-Aubonne. La mortalité est importante, mais n'est pas totale. On a notamment retrouvé des vairons et des truites vivants. Le secteur touché se situe entre Vufflens-le-Château et les hauts de Morges.»

I Javel en cause?

Au bord du cours d'eau, les spéculations sur l'origine du massacre vont bon train. «Ça sent le chlore» ou «Il paraît que de l'eau de Javel s'est répandue dans la rivière à la suite de nettoyage de toiture dans la région», entend-on parmi des pêcheurs du coin. Une information confirmée par Frédéric Hofmann, directeur de la section Chasse, pêche et surveillance du canton de Vaud: «Cette pollution est vraisemblablement issue du nettoyage illicite à l'aide de produits non autorisés comme des cocktails d'herbicides pouvant

effectivement contenir du chlore.»

Directeur de la Maison de la Rivière et expert des cours d'eau morgiens, Jean-François Rubin connaît malheureusement trop bien ce genre de drame: «C'est déjà arrivé, par exemple dans le Gros-de-Vaud. Plusieurs hypothèses peuvent être émises dans le cas d'une pollution au chlore. Bien souvent, des travailleurs itinérants font du porte-à-porte et proposent à des propriétaires de maisons de nettoyer leur toit. Le problème est qu'ils utilisent des produits totalement illicites. Ceux-ci se déversent ensuite dans les grilles d'eaux claires et terminent leur route dans la rivière. Pour les poissons, c'est explosif. Ces substances leur brûlent les branchies et ils ne peuvent plus respirer.»

I Autres pistes

Pas sûr néanmoins que ce scénario se soit produit dans les hauts de Morges. «L'enquête est en cours», indique Sylvain Kramer. Jean-François Rubin imagine quant à lui encore d'autres explications:

«L'eau de Javel peut avoir été utilisée par des gens qui ont nettoyé leur piscine ou lors de l'entretien de fontaines dans un village des environs. Cette dernière piste semble toutefois moins probable puisque les personnes chargées d'une telle tâche sont en général bien formées.»

Du côté de la Société Vaudoise des Pêcheurs en Rivières, on juge l'accident, comme tous les cas de pollution, «regrettable». «Cela tue les poissons, mais détruit également le biotope, précise le président Guy-Charles Monney. Ce genre d'événement laisse souvent des traces durant des années. Nous n'allons cependant pas blâmer les coupables sans connaître les circonstances exactes.»

S'ils sont identifiés, ces derniers risquent gros. Selon la loi fédérale sur la protection des eaux, celui qui pollue une rivière par négligence peut écoper jusqu'à 180 jours-amendes. Dans le cas d'un acte intentionnel est prévue une peine privative de liberté de 3 ans au plus. ■

■ Prévention nécessaire

«On dénombre malheureusement plusieurs cas similaires de pollution chaque année», révèle Frédéric Hofmann. Pour que leur nombre diminue, un important travail de prévention a été réalisé en 2013 par l'Association Suisse des Gardes-Pêche avec la campagne «Sous chaque grille se cache une rivière». Son but est de sensibiliser la population aux multiples pollutions causées par le déversement de produits nocifs dans les grilles d'eaux claires souvent confondues avec «des tout-à-l'égout». Utiliser de l'eau sans produit pour le nettoyage des balcons ou toitures, être attentif aux pesticides et autres substances chimiques employés dans son jardin, laver sa voiture dans un espace dédié à cette activité, tel est le genre de conseils communiqués. «Il demeure toutefois difficile de sensibiliser tous les particuliers et entreprises à cette problématique», commente Frédéric Hofmann.